

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

Objet: DM-01 - 2021\_036

Séance du vendredi 21 mai 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/05/2021

Présents : 12

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

**Représentés:** Eric BOUSQUET, Christelle CHAUVET, Georgette TOUZY

**Absents:**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

RECETTES

TOTAL :

0.00

0.00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES

RECETTES

		DEPENSES	RECETTES
2041582 - 112	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6000.00	
2313 - 176	Constructions	-11000.00	
2315 - 150	Installat°, matériel et outillage techni	5000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT CERNIN, le 21/05/2021.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 25/05/2021  
et publication ou notification du 25/05/2021

Le Maire,  
A. DUJOLS



RF PREFECTURE D'AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/05/2021 015-211501754-20210521-2021_036-DE